Oakridge Studio
Architecture & Interior Design

12 Harbour Lane
Riverside
hello@oakridge.example
oakridge.example

Mairie de Riverside
Service de l’urbanisme
Hôtel de ville, 1 rue du Pont
Riverside

Riverside, le 21 octobre 2026

**Demande de permis de construire : rénovation des bureaux, 40 rue du Marché**

Madame, Monsieur,

Au nom de notre client, Greenfield Properties, nous déposons la demande de permis de construire ci-jointe pour la rénovation de l’immeuble de bureaux situé 40 rue du Marché à Riverside. Ce courrier présente le projet, les modifications de la façade et les mesures que nous prenons pour limiter la gêne pour les voisins pendant les travaux.

## Le projet

Le bâtiment date de 1962 et sert de bureaux depuis. Greenfield Properties souhaite le conserver en bureaux, avec un nouvel aménagement adapté aux façons de travailler d’aujourd’hui : un espace ouvert au rez-de-chaussée, quatre salles de réunion au premier étage et une entrée plus lumineuse. L’emprise et la hauteur du bâtiment ne changent pas.

À l’intérieur, les cloisons existantes du rez-de-chaussée sont supprimées. Les poteaux porteurs restent en place ; l’ingénieur structure a confirmé qu’aucune modification de la structure n’est nécessaire. Le premier étage garde son couloir et reçoit de nouvelles cloisons vitrées.

## La façade

La seule modification visible concerne l’avant. L’entrée actuelle, une porte étroite à côté de la cage d’escalier, est déplacée au centre de la façade et élargie à 1,8 mètre, pour être accessible aux fauteuils roulants et aux poussettes. Les deux fenêtres de part et d’autre de la nouvelle entrée descendent jusqu’au sol, dans les mêmes proportions que celles du premier étage.

Nous utilisons la même brique que la façade existante. Les nouvelles menuiseries sont en aluminium gris foncé, comme celles des immeubles voisins aux numéros 36 et 38. Les plans de l’annexe 2 montrent la façade avant et après ; l’annexe 3 contient les échantillons de brique et de teinte.

L’enseigne actuelle au-dessus de la porte est déposée. Une nouvelle enseigne de même taille sera posée à côté de l’entrée ; nous en ferons la demande séparément une fois le dessin arrêté.

## Arbres et espaces verts

Les deux tilleuls devant le bâtiment sont protégés pendant les travaux par une clôture à trois mètres du tronc. Aucun véhicule ni matériau ne sera placé dans cette zone. Le petit jardin à l’arrière est conservé et reçoit deux nouveaux bancs.

## Les travaux

Nous prévoyons huit semaines de travaux, à partir de la seconde quinzaine de novembre. Les travaux bruyants, comme la démolition des cloisons, sont prévus uniquement en semaine, entre 9 h et 17 h. Les livraisons passent par la ruelle arrière, afin que la rue du Marché reste libre.

Avant le début des travaux, nous informerons les voisins par courrier et les inviterons à une courte réunion sur place. Ils recevront un numéro de téléphone à appeler pendant les travaux en cas de question ou de réclamation.

## Stationnement et accès

Pendant les travaux, les deux places de stationnement devant le bâtiment accueillent le bungalow de chantier et une benne. Nous avons demandé une autorisation temporaire ; la référence figure à l'annexe 5. Les piétons gardent en permanence un passage d'au moins 1,5 mètre.

## Énergie et développement durable

La rénovation permet aussi d'améliorer la performance énergétique du bâtiment. La toiture et la façade arrière sont isolées par l'intérieur, le simple vitrage est remplacé par du triple vitrage et la chaudière gaz par une pompe à chaleur installée sur le toit-terrasse, invisible depuis la rue.

L'eau de pluie de la toiture est recueillie dans une cuve au fond du jardin et sert aux toilettes. Vingt panneaux solaires sont posés sur le toit, eux aussi invisibles depuis la rue.

## Délai d'instruction

Greenfield Properties a signé de nouveaux baux avec deux locataires qui souhaitent emménager le 1er mars prochain. Nous vous serions donc reconnaissants d'instruire la demande dans le délai habituel de deux mois. Si la mairie a besoin de pièces complémentaires, nous les fournirons sous deux jours ouvrés.

Nous avons présenté le projet de manière informelle à l'architecte des bâtiments en septembre. Ses remarques sur la teinte des menuiseries et la position de la nouvelle enseigne ont été intégrées aux plans joints à cette demande.

## Pièces jointes

Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande, les plans de l'existant et du projet, les échantillons de façade, l'attestation de l'ingénieur structure et le plan de protection des arbres. Les frais ont été réglés en ligne sous la référence RC-2026-0815.

Nous serions heureux de vous présenter le projet en mairie ou sur place. N'hésitez pas à me contacter pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Alex Morgan
Chef de projet, Oakridge Studio